EXIT Conseil
CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

FORMATION agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) de niveau 1 - Module complémentaire

PUBLIC VISE

- ✓ *Personnes postulant un emploi d'Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur, via une équivalence (homme de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale).*

PRE-REQUIS

- ✓ *Savoir lire, écrire et parler le Français*
- ✓ *Etre titulaire d'une formation de secourisme (SST, PSC1, PSE,) de moins de 2 ans*
- ✓ *Justificatif du statut permettant l'équivalence*
- ✓ *Etre apte médicalement (selon les critères de l'arrêté du 02 mai 2005)*

DUREE

- ✓ *43h30 heures*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ *De 4 à 12 maximum*

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ *Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé*

OBJECTIFS

- ✓ *A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la protection des personnes et des biens.*

QUALIFICATIONS

- ✓ *Diplôme SSIAP 1 par équivalence (cette formation n'est pas soumise à une évaluation finale).*

CONDITIONS DE VALIDATION

- ✓ *Présence sur l'intégralité de la formation.*
- ✓ *Avoir satisfait aux tests / examens règlementaires de la formation*

Examen :

EVALUATION S.S.I.A.P. 1				
EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION	REMARQUES
Ecrite	QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)	30 min	Epreuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
Pratique	Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde. A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées	15 min	Epreuve évaluée apte/inapte	L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation.
Remarques	Pour la ronde, après accord entre ses membres, le jury pourra se diviser (le président du jury évaluant une partie des candidats, le chef de service de sécurité incendie l'autre partie). Seuls 15 candidats pourront être présentés à un même examen (rappel : les sessions de formation sont limitées à 12 candidats)			
Certification	Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve. Lors de la 1re présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.			

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ *Plateau technique avec un PC sécurité équipé d'un SSI*
- ✓ *Site adapté permettant les rondes de sécurité incendie*
- ✓ *Une aire de feu*
- ✓ *Local enfumé par des fumées froides et non toxiques*
- ✓ *Livret de cours*
- ✓ *Vidéos*

DELAIS D'ACCES ET DATES SESSIONS

- ✓ *En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site http://exit-conseil.fr/ afin de connaitre nos prochaines sessions de formation.*

EXIT Conseil
CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

CONTENU DU PROGRAMME 43h30

- ***Sécurité Incendie : 17 h***
  - *Principes de classement des établissements*
  - *Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie*
  - *Desserte des bâtiments*
  - *Cloisonnement d'isolation des risques*
  - *Evacuation du public et des occupants*
  - *Désenfumage*
  - *Eclairage de sécurité*
  - *Présentation des différents moyens de secours*

- ***Installations techniques : 9h***
  - *Installations électriques*
  - *Ascenseurs et nacelles*
  - *Installations fixes d'extinction automatique*
  - *Colonne sèche et en charge*
  - *Système de sécurité incendie*

- ***Rôles et missions des agents de sécurité incendie : 7h30***
  - *Le service de sécurité incendie*
  - *Présentation des consignes de sécurité et main courante*
  - *Le poste de sécurité*
  - *Rondes de sécurité et surveillance des travaux*
  - *Mise en œuvre des moyens d'extinction*
  - *Appel et réception des services publics de secours*
  - *Sensibilisation des occupants*

- ***Concrétisations des acquis : 10h***
  - *Visites applicatives d'un ERP et d'un IGH*
  - *Mise en situation d'intervention*

EXIT Conseil
CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

ACCESSIBILITE

Exit Conseil s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R – Une entrée est spécialement aménagée à cet effet et notre équipe vous accompagne au mieux lors de votre formation / visite.

TARIFS (CHEQUE UNIQUEMENT)

Tarif par Stagiaire : 291,67€ HT – 350€ TTC
Tarif de Groupes : Nous consulter

FORMATION ELIGIBLE AU CPF

Taux de réussite SSIAP 1 sur l'année 2020 : 85%

Responsable de centre : Jennifer EGO 06 22 71 60 51

Responsable Pédagogique : Ferdinand GAWU 06 21 02 00 60